



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX P 21

Primaire de remplissage

Pour reboucher et apprêter en
une seule étape

Convient pour la plupart des supports

Sur supports absorbants ou denses

Avant l'application de ragréages de sol et
colles à carreaux

Mortier-colle

Séchage rapide

Rapidement recouvrable



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fabricant avec certification de
management de la qualité et de
management environnemental
selon EN ISO 9001/14001

ARDEX GmbH
D-58430 Witten · B.P. 6120
Tél.: +49 (0) 23 02/664-0
Fax: +49 (0) 23 02/664-299
info@ardex.eu; info@ardex.ch;
info@ardex-france.fr
www.ardex.com

ARDEX P 21

Primaire de remplissage

Domaine d'application :

Pour l'intérieur. Sol.

Apprêt de remplissage et pont d'adhérence pour supports absorbants ou denses, par ex. :

- béton
- chapes de ciment et chapes en sulfate de calcium
- anciens restes de colle résistants à l'eau
- anciens ragréages
- chapes de magnésie et xylolite
- chapes en asphalte coulé
- revêtements de dalles et carreaux
- terrazzo
- chapes sèches
- planchers en bois
- panneaux agglomérés V 100
- panneaux à plaques de fibres orientées (OSB) meulés
- enduits polis mats

Avant l'application d'enduits de ragréage de sol en association avec les revêtements de sols ainsi que parquets préfabriqués et colles à carreaux ARDEX.

Description :

Dispersion blanche à base de résine synthétique, ciments spéciaux, poudre synthétique bien dispersées et matières de charge.

Préparation du support :

Le support doit être sec, solide, débarrassé de toute trace de poussière et d'agents séparateurs et capable de supporter les travaux ultérieurs.

Mise en œuvre :

ARDEX P 21 est un produit bi-composant. L'emballage d'origine se présente sous forme de seau de gâchage et comporte deux sachets de poudre (composant A) et un sachet de dispersion liquide (composant B). Ajouter la poudre au composant liquide et malaxer vigoureusement jusqu'à obtention d'un mortier souple, sans grumeaux.

Appliquer ARDEX P 21 en couche mince à la taloche. Pour reboucher des joints larges et des irrégularités, la consistance doit être plus pâteuse. Pour cela, on peut ajouter de l'ARDEX A 45 et ARDEX A 45 M jusqu'à obtention de la consistance voulue.

Pour les supports en bois, nous recommandons l'utilisation d'ARDEX P 21 en association avec le treillis d'armature ARDEX BU-R. Pour cela, appliquer une couche mince d'ARDEX P 21 sur le support et insérer le treillis ARDEX BU-R dans le matériel frais. Par la suite Lisser toute la surface avec ARDEX P 21 frais sur frais.

Le mortier peut être mis en œuvre pendant 30 minutes. La prise s'effectue par hydratation en 60 – 90 minutes et permet la poursuite des travaux. Les températures élevées réduisent le temps de mise en œuvre tandis que les températures basses le prolonge.

Important :

Les restes de produits de ragréage et de colle solubles à l'eau (par ex. contenant des lignosulfites) doivent être entièrement éliminés.

ARDEX P 21 ne convient pas pour être recouvert par la suite d'enduit de ragréage à vue

Les récipients et outils peuvent être nettoyés à l'eau immédiatement après l'utilisation.

Appliquer ARDEX P 21 à des températures au-dessus de +5 ° C.

Important :

Composant A (poudre)

Contient du ciment. Provoque des irritations cutanées. Provoque une grave irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Porter des lunettes et des gants de protection. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirer les lentilles de contact. Continuer à rincer à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Éviter de respirer les poussières.

Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale en vigueur.

Composant B (dispersion)

Contient un mélange de réaction composé de : 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [EC n° 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [EC n° 220-239-6] (3:1). Peut provoquer des réactions allergiques. Tenir hors de portée des enfants. Fiche technique de sécurité sur demande. Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale en vigueur.

Données techniques selon les normes de qualité ARDEX :

Proportion de mélange :	10 kg de composant A (poudre) pour 5 kg de composant B (dispersion)
Quantités partielles :	2 : 1 parties en poids
Consommation :	env. 200 – 800 g/m ² en fonction de la nature du support et de l'outil utilisé
Temps de mise en œuvre :	env. 30 mn
Temps de séchage (+20°C) :	env. 45 mn sur des supports absorbants env. 60 mn sur des supports denses
Aptitude pour chauffage au sol :	oui
Marquage selon SGH/CLP :	Composant A (poudre) GHS 05 « corrosif » Signalisation : Danger Composant B (dispersion) aucun
Marquage selon GGVSEB/ADR :	aucun
GISCODE :	Composant A (poudre) ZP 1 Composant B (dispersion) D1
Conditionnement :	Les 2 composants sont emballés dans un seau de gâchage contenant 2 sachets de 5 kg net chacun : composant A (poudre) et 1 sachet en PET à fond plat de 5 kg net : composant B (dispersion)
Stockage :	Env. 12 mois à l'abri du gel dans l'emballage d'origine fermé

